

30 janvier 2018

CAPITAL contre TRAVAIL

L'année dernière, JCDecaux a distribué **119 millions d'euros aux actionnaires**. Chacun des 13 000 salariés de JCDecaux a donc produit 9 150 € de richesses dans l'année... seulement pour payer ce dividende. **Cela représente 762 € par mois et par salarié.**

La CGT revendique 100€/mois pour tous et 150€ pour les bas salaires... Il en restera encore beaucoup pour les actionnaires !

Le budget annuel de l'augmentation salariale demandée représente environ 5 millions d'euros.

En 2016, le montant global des rémunérations versées aux dix personnes les mieux rémunérées chez JCDecaux s'élève à 5,4 millions d'euros.

En 2017, l'entreprise a perçu 4,7 millions d'euros au titre du CICE et a été exonérée de cotisations sociales pour un montant de 1,3 million d'euros.

Ces chiffres caractérisent les choix et les possibilités de l'entreprise.

Pour la CGT, la rémunération du travail doit retrouver toute sa place dans l'entreprise.

Pour en finir avec l'austérité salariale qui plombe l'économie, les salariés doivent se rassembler avec les syndicats.

Soutenir les syndicats dans la négociation, c'est défendre vos intérêts.

Après, c'est vous qui voyez...

DELEGUE SYNDICAL
CENTRAL CGT
Eric SYLARD
DSC Adjoints
Jean-Pierre VIAUD
Alexandre RAMON

AQUITAINE
Jean-François MOURALINHO

AUVERGNE LIMOUSIN
Frédéric BULIDON

BRETAGNE PAYS LOIRE
Jean Pierre VIAUD
Sébastien CHESNE

CENTRE
Christophe CLEMENT

COTE D'AZUR
Emmanuel MASSIMO
Jean-Paul ZAMMIT

IDF EST
Claude CORE
Patrice DUDRAGNE

IDF NORD
José MAGALHAES

IDF OUEST
Thierry ARCHER

IDF PARIS
Mirsad MEHANOVIC

LANGUEDOC
Jean-Christophe RAMOS
Lionel BODO

LORRAINE CHAMPAGNE ARDENNES
Jean Marc PAPI
Gérard CHARPY

MAUREPAS CB
Alexandre RAMON
Michaël FERRIERE

MIDI PYRENEES
Patrick MIR

NORD PAS DE CALAIS
Eric SYLARD
Jean-Paul DUMOULIN

NORMANDIE
Thierry BRUNET
Eric MOYON

PLAISIR CLE ST PIERRE
Philippe VALCKE

PLAISIR STE APOLLINE
Véronique VIGNES

RHONE ALPES
Patrick CHOMAT
Pascal DUPUIS